

Surveillance sanitaire en Polynésie française

Bulletin du 25 mars 2011 - Semaine 11-2011

Ce bulletin est disponible sur le site du Réseau Océanien de Surveillance de Santé Publique à l'adresse
http://www.spc.int/phs/PPHSN/Surveillance/Routine_reports.htm



Bureau de veille sanitaire

Ce qu'il faut retenir en semaine 11 (du 14 au 20/03/2011)

Grippe

- Le nombre de consultations pour syndrome grippal relevé par le réseau sentinelle reste élevé, et même en augmentation dans les services d'urgence, correspondant à un **niveau épidémique confirmé**.
- Le virus grippal **A H3N2** est prédominant parmi les prélèvements réalisés (3 sur 5 en semaine 11).

Dengue

- Le nombre de consultations pour syndrome "dengue-like" est toujours très faible, tant au niveau du réseau sentinelle que des services d'urgence
- Aucun cas biologiquement confirmé cette semaine

Diarrhées

- Les consultations pour diarrhées sont en augmentation (réseau sentinelles et urgences), en particulier chez les plus de 4 ans, en lien avec la poursuite d'une **épidémie de gastro-entérites**, probablement due à un norovirus.

Actualités internationales

- Au total, 7 cas de chikungunya ont été détectés en Nouvelle-Calédonie à ce jour, dont 5 cas autochtones et 2 cas groupés, dans le quartier de la Vallée des Colons, à Nouméa.
- Les autorités sanitaires de NC ont déclaré un état de pré-alerte. Les services de lutte anti-vectorielle sont très fortement mobilisés sur la zone de transmission locale à Nouméa.

En Polynésie française, la Direction de la santé et ses partenaires préparent activement le dispositif de détection précoce et de surveillance des cas, ainsi que les mesures de prévention de la transmission (lutte anti-vectorielle).

Les procédures détaillées de signalement de cas suspects et de confirmation biologique vous seront communiquées en cas de confirmation d'épidémie en Nouvelle-Calédonie.

Des mesures d'information et de prévention sont également prévues pour les voyageurs en provenance de Nouvelle-Calédonie et leur entourage, en cas d'épidémie déclarée.

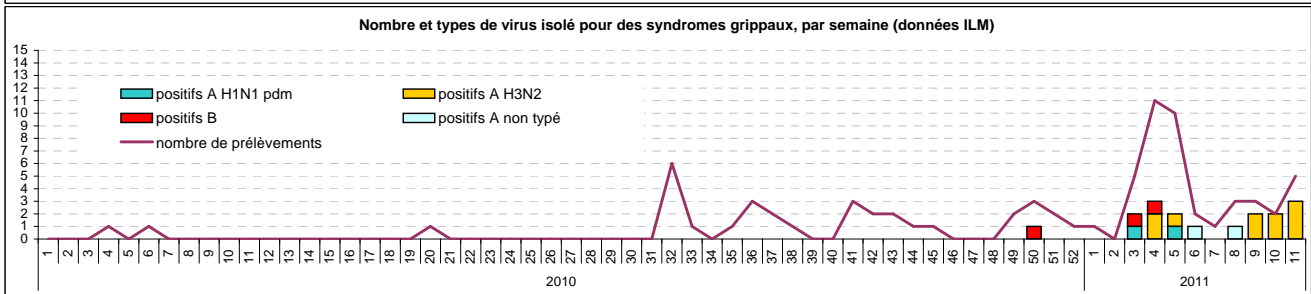
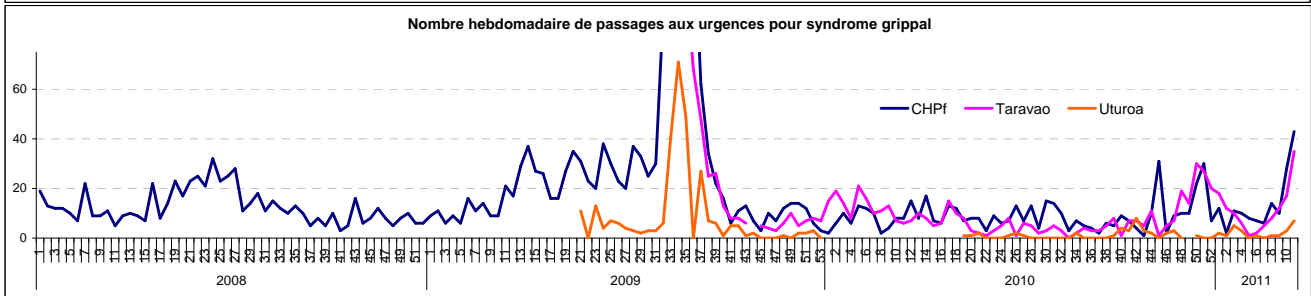
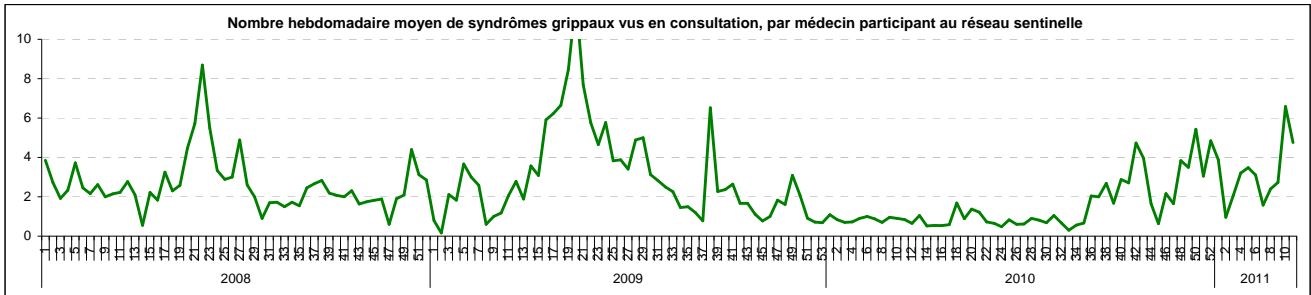
Remerciements aux partenaires de la surveillance épidémiologique en Polynésie française:
Dispensaires et infirmeries de la Direction de la santé ; Centre de la mère et de l'enfant ; Pharmacie d'approvisionnement de la Direction de la santé ; Réseau informatique de santé publique de la Direction de la santé
Centre d'hygiène et de salubrité publique ; Réseau des médecins sentinelles ; Service de Santé des Armées
Centre Hospitalier de Polynésie française ; Hôpitaux publics de Moorea, Taravao, Uturoa, Taiohae ;
Institut Louis Malardé ; Laboratoires privés ; Cliniques privées Cardella et Paofai ; Pharmacies d'officine

Equipe du Bureau de veille sanitaire :
Responsable : Dr Henri-Pierre MALLET

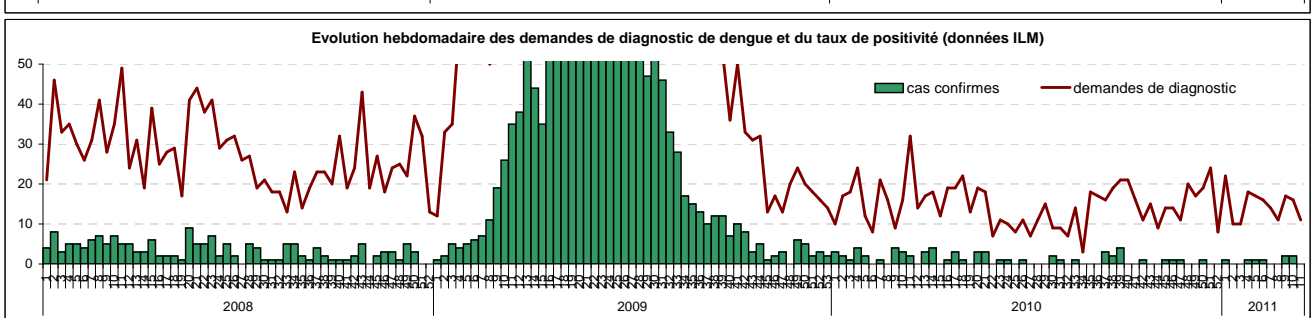
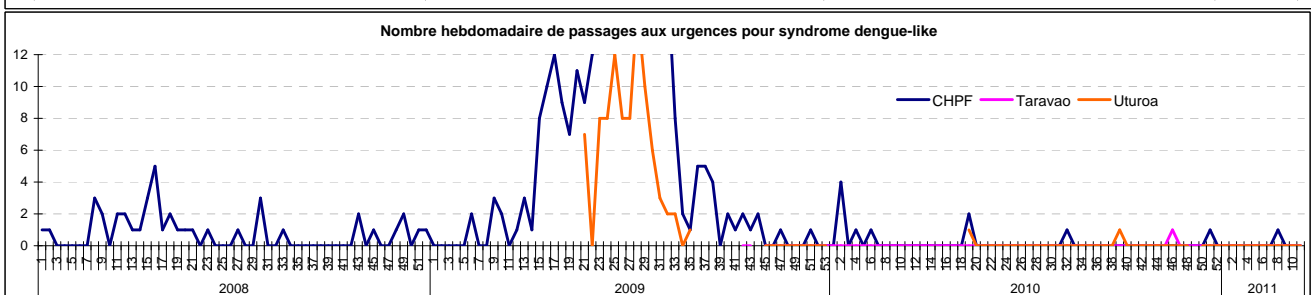
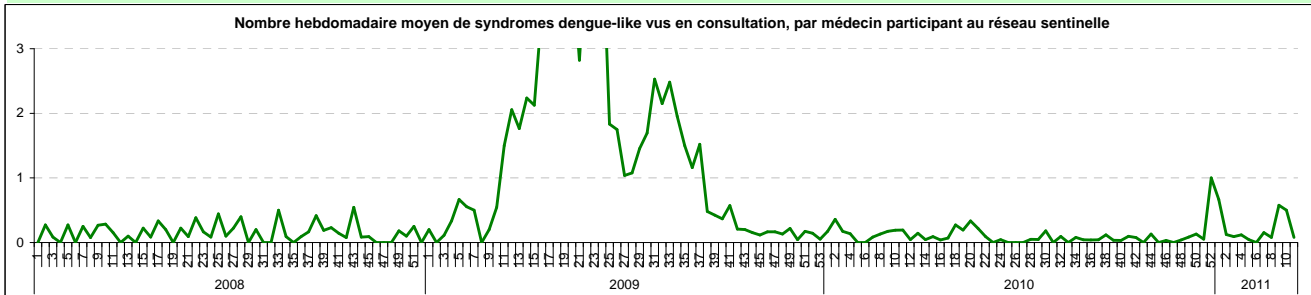
Infirmiers : Auguste Buluc, Jean-Paul Pescheux, Agnès Rodrigues-Da-Costa
Secrétaire : Thilda Tehaamoana

Tél: 48 82 01 - fax: 48 82 12 - mail : veille@sante.gov.pf

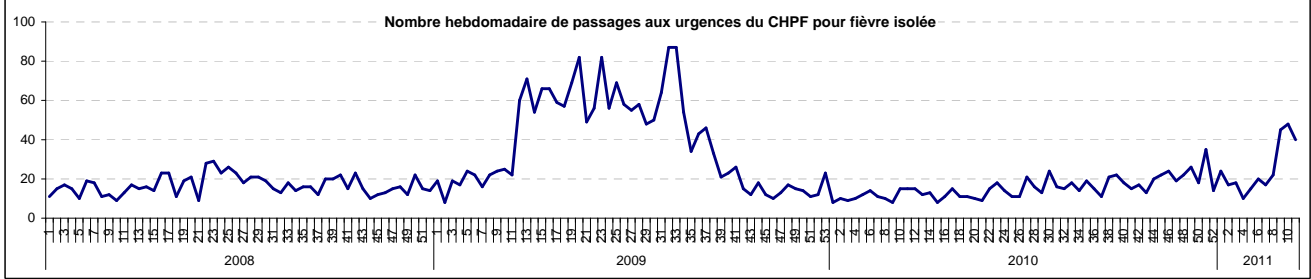
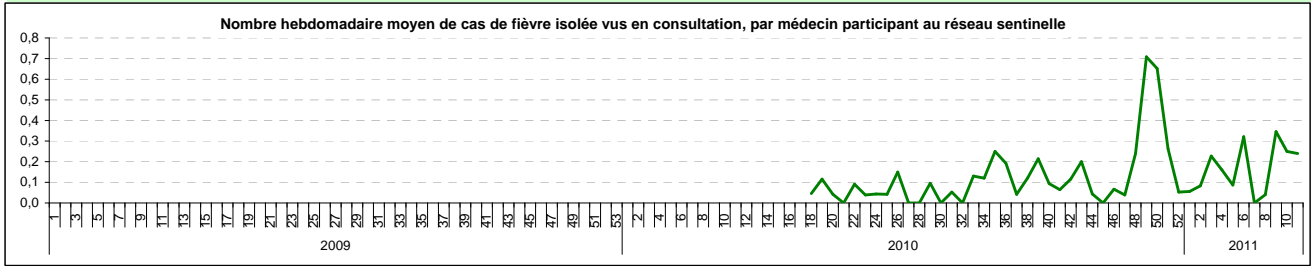
Grippe



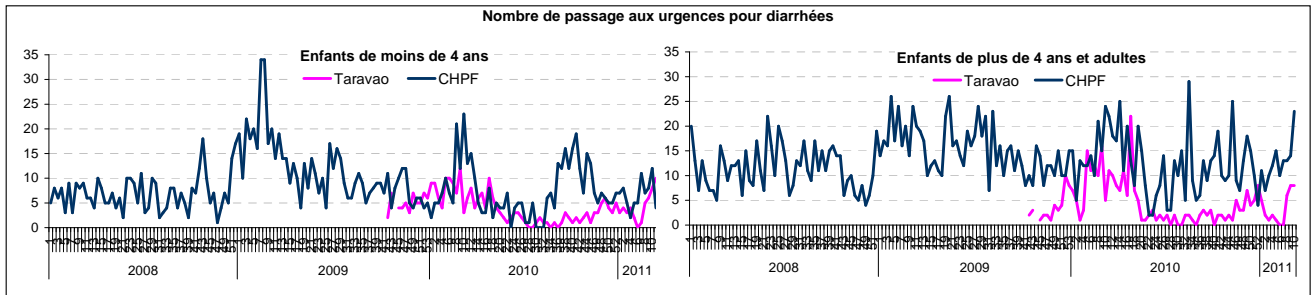
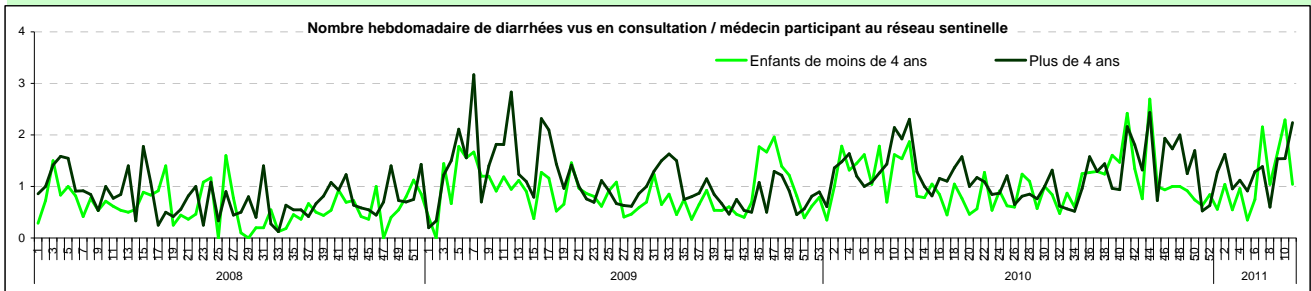
Dengue



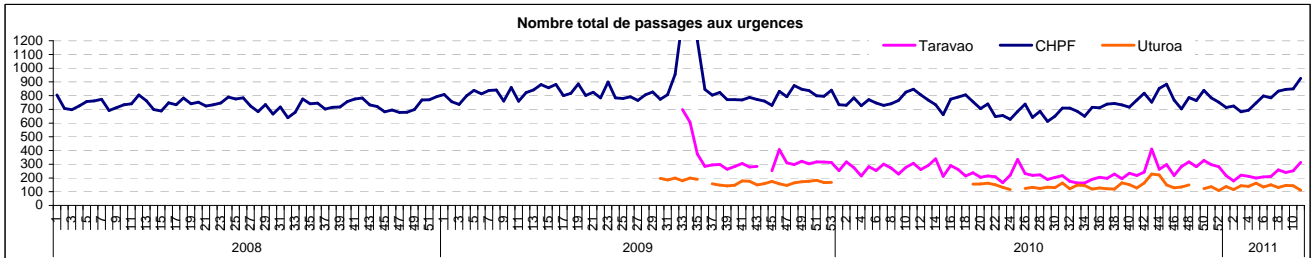
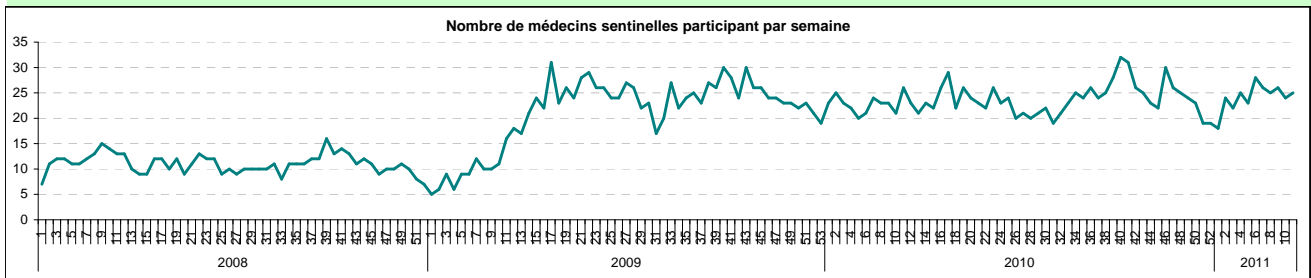
Fièvre isolée



Diarrhées



Indicateurs d'activité



Définitions utilisées pour la surveillance syndromique du réseau sentinelle :

Syndrôme grippal :

Fièvre élevée (≥ 38.5) d'apparition brutale,
ET accompagnée de myalgies ou fatigue, ET de signes respiratoires ou ORL

Suspicion de dengue :

Fièvre élevée (≥ 38.5) d'apparition brutale datant de moins de 8 jours,
ET syndrome algique (céphalées, arthralgies ou myalgies)
ET absence de tout point d'appel infectieux (en particulier respiratoire)

Diarrhées : au moins 3 selles liquides ou molles par jour, datant de moins de 14 jours
ET motivant la consultation

Fièvre (autre que dengue et grippe) : Fièvre élevée (> 38) de plus de 3 jours sans cause évidente

Codage CIM10 utilisé pour la surveillance syndromique aux Urgences :

Syndrôme grippal : J11

Suspicion de dengue: A90 - A91

Diarrhée: A02 à A09

Fièvre isolée: R509

Définition utilisée pour la surveillance de laboratoire:

Cas confirmé de dengue : cas suspect avec au moins un résultat de biologie positif, AgNS1 et/ou RT PCR et/ou IgM